



Hébreu

Master LLCER

Etudes hébraïques et juives

2021-2022

Brochure non contractuelle, à jour au 01 septembre 2021
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



« Prophétie d'Isaïe », Mordechai Ardon, Vitraux de la Bibliothèque nationale, Jérusalem

Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale	3
Admission et inscription	4
Admission en M1	4
Admission en M2	5
Inscriptions administrative et pédagogique	5
Les débouchés après un Master	6
Informations pratiques	7
Lieu d'enseignement	7
Secrétariat pédagogique	7
Autres liens utiles.....	7
Calendrier universitaire.....	7
Examens –2esession (rattrapage) : 20.06 - 05.07.2022	8
Présentation de l'équipe de la formation	9
Organisation du cursus	10
Master 1	10
Master 2	16
Le mini-mémoire : présentation du projet de recherche	18
Passage en master 2 Recherche.....	19
Présentation de l'état d'avancement du mémoire de M2	20
MEMO	22

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ects et le grade de Master, équivalent à un bac+5. Le master permet à l'étudiant de se spécialiser, d'élargir ses connaissances mais aussi ses perspectives de carrière.

Présentation générale

Le master LLCER des études hébraïques et juives permet d'approfondir sa maîtrise de la langue orientale, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière. Il existe 2 types d'orientation : master **recherche** ou master **professionnel**. Le premier conduit vers la poursuite des études en Doctorat tandis que le master professionnel est axé sur le développement d'aptitudes opérationnelles et l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage. La relation avec la directrice/le directeur de mémoire ou stage est donc fondamentale. Le dossier de demande d'admission comporte un projet de recherche (sujet de mémoire) ou un projet de stage professionnalisant (domaine et entreprise envisagés). Il est fortement conseillé aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master de prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant – chercheur susceptible de vous orienter dans vos projets et de diriger votre master.

Le master LLCER est un Master basé **sur l'apprentissage d'une langue et la connaissance de l'aire culturelle** qui lui est associée, mais il comprend aussi un enseignement disciplinaire qui peut être choisi parmi six. Les cinq **spécialisations disciplinaires** proposées en UE3 sont les suivantes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Langue et aire culturelle associée : hébreu et Dpt/pays/région | <ul style="list-style-type: none">• Anthropologie sociale (ANT),• Arts et littérature (ARL),• Histoire et sciences sociales (HSS),• Oralité (ORA),• Textes, linguistique et traduction (TLT). |
|--|---|

L'étudiant est donc inscrit en Master mention LLCER « Langue » avec une discipline en parcours.

Pour plus d'informations, consulter les brochures spécifiques de chaque discipline.

Le choix de la spécialisation disciplinaire se fait lors de la demande d'admission.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 crédits ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

- Pratique avancée en langue (UE1),
- Spécialisation aréale (UE2), sur l'aire culturelle associée à la langue
- Spécialisation disciplinaire (UE3),

- Outils méthodologiques et ouvertures (UE4).

Le semestre 8 (2^e semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (2^e semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue orientale choisie.

Le dossier de candidature du candidat doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure ; il est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'admission rempli (E-candidat) ;
- Les diplômes, certificats, relevés de notes et descriptifs des cours suivis antérieurement permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Les documents en langue étrangère, sauf ceux directement rédigés en anglais, doivent être accompagnés d'une traduction assermentée en français ;
- Une lettre de motivation ;
- le projet professionnel ou le projet de recherches du candidat ;
- Un curriculum vitae.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en master sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant – chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Admission en M1

Ouverture de la campagne de candidature : 12 avril 2021

Date limite de candidature (E-candidat) : 10 mai 2021

Candidater en M1 : voir sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>

Objectif Master : le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature à partir du 30 janvier 2021. Détails :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/dispositif-objectif-master-0>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les

connaissances ou compétences réellement acquises en langue orientale et en discipline (UE3). Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (voir ci-dessous).

Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2017 et ayant validé la totalité de l'année de M1, l'admission en M2 est de droit.

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), les modalités de candidature seront annoncées sur notre site ultérieurement :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer>

Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission, qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire/stage. Lors de son inscription pédagogique, (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), il doit veiller à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-hebraiques-juives/informations-departement-1>

Le sujet du mini-mémoire élaboré en collaboration avec votre directeur/directrice de recherches doit être remis au secrétariat au plus tard le 15 novembre 2021.

http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/declaration_sujet_de_memoire_et_stag_e_m1-m2_-_2020-2021_1.pdf

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

MOBILITE ETUDIANTE (MISSIONS OU CURSUS INTEGRE, AIDE AU VOYAGE POUR LE M1 ET LE M2)

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

CURSUS INTEGRE : il s'agit de valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire peut être prévu (Se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

L'étudiant effectuant un séjour d'études dans le cadre d'un partenariat part sur la base d'un contrat d'études signé entre l'étudiant, l'Inalco et l'établissement partenaire (campagne : de janvier à mars). Les cours suivis par l'étudiant dans l'établissement d'accueil peuvent être reconnus et validés à l'issue du séjour en accord avec les enseignants référents au titre du diplôme préparé à l'Inalco.

L'étudiant effectuant un stage obligatoire dans le cadre de son cursus devra fournir une convention de stage avant son départ.

D'autres types d'aide **à la mobilité** (aide au voyage) peuvent être proposés :

- La campagne d'aide à la mobilité est lancée à la fin du premier semestre (à suivre l'affichage du calendrier)
- Sous forme d'une aide financière qui permet aux candidats retenus d'effectuer un voyage de perfectionnement linguistique ou d'études, pendant les vacances universitaires d'été, dans le pays ou la région dont ils étudient la langue.
- Aides ministérielles réservées aux étudiants boursiers sur critères sociaux
- Aides de la Région Ile de France (Programme A.M.I.E)
- Pour toutes informations complémentaires contacter la chargée de mission des Relations Internationales du département : ilil-yatziv.malibert@inalco.fr

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec le directeur de recherche. Des **campagnes d'aide à la mobilité** Master sont lancées **à la fin du premier semestre** et une campagne d'aide au voyage est financée par le CSIE.

Pour en savoir plus : <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco>

Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici : <http://www.inalco.fr/formations/debouches-professionnels>

Quelque chose sur les débouchés ?

- Accès aux concours de la fonction publique pour des postes exigeant une formation de bac+5
- Poursuivre le parcours de recherche en doctorat

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : elise.lemee@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous : elise.lemee@inalco.fr

Autres liens utiles

- Département des études hébraïques et juives
<http://www.inalco.fr/departement/etudes-hebraïques-juives>
- Brochures pédagogiques du département : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-hebraïques-juives/formations>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens :
<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/cal_univ_2021-2022_ca_29-01-2021.pdf

Les réunions et journées de rentrée :

<http://www.inalco.fr/formations/faire-rentree-inalco>

Calendrier universitaire

Semaine de pré-rentrée : 07.09 – 12.09.2021

Réunions de pré-rentrée : 09.09.2021

Début des cours : Lundi 13.09.2021

Premier semestre : 13.09 – 18.12.2021

Vacances d'automne : 24.10 – 07.11.2021

Vacances de Noël : 19.12.2021 – 2.01.2022

Examens du premier semestre : 3.01 – 18.01.2022

Inter-semestre : 19.01 – 22.01.2022

* * *

Deuxième semestre : 24.01 – 14.05 2022

Vacances d'hiver : 20.02 – 06.03.2022

Vacances de printemps : 25.04 – 07.05.2022

Examens du second semestre : 16.05 – 02.06.2022

Examens –2esession (rattrapage) : 20.06 - 05.07.2022

Présentation de l'équipe de la formation

Contacts

Master Recherche & professionnel : Rina Cohen Muller rina.cohen@inalco.fr

L'équipe pédagogique

Mme Atlan Gabrielle (M.C., langue et littérature)

gabrielle.atlan@inalco.fr

M. Bikard Arnaud (M.C., yiddish)

arnaud.bikard@inalco.fr

Mme Burstein Yael (lectrice)

Mme Carandina Elisa (M. C., langue et littérature)

elisa.carandina@inalco.fr

Mme Cohen-Muller Rina (M.C., histoire contemporaine)

rina.cohen@inalco.fr

M. Guetta Alessandro (P.U., philosophie)

alessandro.guetta@gmail.com

Mme Yatziv-Malibert Il-Il (P.U., linguistique hébraïque)

ilil-yatziv.malibert@inalco.fr

M. Simon Perego (M. C. histoire contemporaine)

simon.perego@inalco.fr

M. Tedghi Joseph (P.U., langue et littérature hébraïques, judéo-arabe)

joseph.tedghi@inalco.fr

Mme Vartejanu-Joubert Madalina (MCF HDR, Bible)

madalina.vartejanujoubert@inalco.fr

Bureau

Mme Cohen Muller Rina (MC, histoire contemporaine)

M. Guetta Alessandro (PU, Philosophie)

Organisation du cursus

Master 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 7/9¹		30	
UE1 - Pratique avancée de la langue (PAL)		8	3h00
HEBA410A	<p>Compréhension et expression orales avancées 1 (Rina Cohen Muller) Ce cours est destiné à approfondir la pratique orale des étudiants en s'appuyant sur un éventail de textes de vulgarisation scientifique dans la presse écrite et électronique. (Cours commun aux étudiants de M1 et de M2) Modalités d'évaluation : contrôle continu (participation en classe) et exposé final d'un article en hébreu relevant de leur domaine de spécialité.</p>	4	1h30
HEBA410B	<p>Expression écrite avancées 1 (Il-Il Yatziv Malibert) Ce cours vise à prolonger la pratique de la rédaction en hébreu en partant de la langue de la presse quotidienne et scientifique en hébreu comme modèle d'expression écrite. (Cours commun aux étudiants de M1 et de M2). Modalités d'évaluation : plusieurs devoirs de rédaction à rendre pendant le semestre.</p>	4	1h30
UE2 - Spécialisation aréale		8	3 h ou 4h
DEUX séminaires au choix dans l'offre aréale			
HEBA420A	<p>Droit Hébraïque (Gabrielle Atlan) Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'histoire et le développement du droit hébraïque jusqu'à notre époque. Dans un second temps, nous aborderons différents sujets tels que le mariage, le divorce ou encore l'héritage en droit hébraïque. À travers l'étude des sources juridiques hébraïques classiques et contemporaines, nous étudierons le fondement des normes fixées par les docteurs de la Loi en la matière, depuis l'époque de la Mishna à ce jour, tant en Israël qu'en Diaspora. Nous aborderons enfin la gestion des conflits entre lois religieuses et lois civiles qui constitue le problème le plus aigu du droit hébraïque à l'époque moderne et contemporaine. Modalités d'évaluation : fiche de lecture ou exposé.</p>	4	1h30
HEBA420B	<p>Historiographies israéliennes (Rina Cohen Muller) Après la présentation de la distinction entre historiographie juive et historiographie israélienne nous analyserons les différentes lectures de l'histoire israélienne. Celles-ci ont joué un rôle prépondérant dans la constitution du récit</p>	4	1h30

¹ Tous les séminaires peuvent être pris en M1 et M2, sans oublier que le semestre 10 est consacré

	<p>national induisant celle de l'identité israélienne et par conséquence la représentation d'Israël dans le monde. Nous verrons donc la transformation d'une société se percevant initialement comme un <i>melting pot</i> mais qui, de fait, devient une société caractérisée par des clivages.</p> <p>Les séances du séminaire seront adossées aux travaux d'historiens dont les travaux sont considérés comme des tournants dans l'historiographie israélienne.</p> <p><u>Modalité de validation</u> : Fiche de lecture croisée ou dossier ou exposé et assiduité</p> <p><u>Bibliographie</u> Anita Shapira, <i>L'Imaginaire d'Israël : histoire d'une culture politique.</i>, Calmann-Lévy, 2005 Michel Abitbol, Florence Heymann, <i>Historiographie israélienne aujourd'hui</i>, CNRS, 1998</p>		
HEBA420C	<p>Textes, histoire et anthropologie d'Israël & du Proche-Orient ancien (Madalina Vartejanu-Joubert)</p> <p>Séminaire non assuré cette année</p>		
HEBA420D	<p>Linguistique hébraïque diachronique (Joseph Tedghi)</p> <p>Après la présentation du statut de la langue hébraïque et de sa place parmi les langues sémitiques, le séminaire retracera l'histoire de l'élaboration de la grammaire hébraïque du Moyen Âge à nos jours. On s'intéressera notamment aux différents systèmes de vocalisation (palestinien, babylonien et thibérien), au travail de la Massorah et au développement de la philologie et de la grammaire hébraïques au contact de la grammaire arabe dans les foyers intellectuels d'Eretz Israël, d'Irak, du Maghreb et d'Espagne. Seront ensuite abordées la notion de « Racine » en hébreu et dans les autres langues sémitiques, l'histoire de l'évolution de la langue hébraïque en diaspora, et sa reviviscence à partir de la fin du XIXe siècle.</p> <p>Travail personnel requis : Exposé et mini mémoire</p>	4	2h00
HEB4A20E	<p>Linguistique de l'hébreu moderne (Il-Il Yatziv-Malibert)</p> <p>Ce séminaire semestriel se propose d'introduire et de définir aux étudiants de M1 (ayant des connaissances en hébreu comme langue seconde) un ensemble de notions et de concepts relevant de la linguistique de l'hébreu moderne. À la lumière des récentes avancées en linguistique générale et à partir de la production scientifique actuelle, une approche critique sera adoptée pour aborder les concepts tels que la phrase complexe et la phrase simple. Le travail théorique sera appliqué à des textes choisis, de préférence représentatifs de l'hébreu moderne vivant (parlé ou littéraire) en essayant de situer les différents phénomènes dans un contexte élargi.</p> <p><u>Modalité de contrôle</u> : dossier</p>	4	1h30
UE3 - Spécialisation disciplinaire		8	3 h ou 4 h

	Introduction à la recherche dans l'une des disciplines suivantes : Anthropologie sociale – ANT Arts et littérature – ARL Histoire et sciences sociales – HSS Oralité – ORA Textes, linguistique, traduction – TLT + 1 séminaire à choisir dans l'offre disciplinaire (Se référer aux brochures spécifiques des UE3) http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer	4	
		4	
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		6	
1 cours de méthodologie du mémoire de recherche/stage professionnel + 1 cours d'ouverture			
ORIENTATION RECHERCHE			
1 cours obligatoire : Aide à la rédaction du mémoire, à suivre selon la discipline choisie en UE3 :			
META441A	Toutes disciplines : B. Rasoloniaina	2	1,5 h
META441B	Pour ARL, ORA, TLT : M. Stachowitsch (littérature)	2	1,5 h
META441C	Pour ANT, HSS : M.N.	2	1,5 h
META441D	Pour TLT : H. de Penanros (linguistique) (cours mutualisés avec SDL)	2	1,5 h
	+ 1 cours d'ouverture* au choix, en concertation avec le directeur de mémoire, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné Ou	4	1,5 à 2h
ANGA410A	- Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité) - Anglais des Sciences humaines 1 (V. Khurshudyan, nombre de places limité)		
<i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ects pour le semestre.</i>			
ou ORIENTATION PROFESSIONNELLE			
META442A	1 cours obligatoire: Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)	2	1,5 h
	+ 1 cours d'ouverture* au choix, en concertation avec le responsable du stage, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné	4	1,5 à 2h

ANGA410A	<p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité) - Anglais des Sciences humaines 1 (V. Khurshudyan, nombre de places limité) <p><i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ects pour le semestre.</i></p>		
Semestre 8		30	
UE1 – Pratique avancée de la langue (PAL)		8	3h00
HEBB410A	<p>Expression écrites avancées en hébreu moderne 2 (Rina Cohen Muller)</p> <p>Dans le cadre de ce cours qui est la suite du cours du premier semestre nous lirons et résumerons des textes de différentes disciplines des sciences humaines et de préférence celles dans lesquelles se situent les travaux des étudiants. Une attention particulière sera accordée à l'acquisition du lexique abstrait et des tournures propres aux textes argumentatifs et scientifiques. Modalités d'évaluation : fiche de lecture détaillée en hébreu.</p>	4	
HEBB410B	<p>Compréhension et expression orale avancées en hébreu moderne 2 (Yael Burstein)</p> <p>Ce cours, la suite du cours assuré au premier semestre, demandera une pratique orale aisée des étudiants exprimée en commentaire des textes sélectionnés par l'enseignant et l'étudiant. Modalités d'évaluation : contrôle continu (participation en classe) et exposé final basé sur un article en hébreu relevant de leur domaine de spécialité.</p>	4	
UE2 - Spécialisation aréale		4	
	1 séminaire au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du stage) :		
HEBB420A	Littératures et cultures juives de diasporas (A. Bikard)		
HEBB420C	<p>Littérature hébraïque moderne (Elisa Carandina)</p> <p>Le séminaire aborde un choix de textes littéraires qui appartiennent à formes différentes d'écriture autobiographique dans le but d'approfondir les modalités employées pour donner expression à la tension entre réalité et fiction.</p> <p>Les écritures de soi analysées sont abordées avec une attention particulière à la tension entre référentialité et fictionnalité, mise en contexte dans le cadre de la réflexion la plus récente sur les écritures autobiographiques. Les matériaux (textes et bibliographie) sont disponibles sur la plateforme Moodle.</p> <p>Modalités de contrôle : dossier et exposé oral.</p>		

HEBB420D	<p>Philosophie juives (A. Guetta) Nous étudierons les relations entre la philosophie et la poésie. Notre <i>corpus</i> sera constitué de poèmes hébreux du Moyen-Âge et de la première époque moderne. Nous poserons des questions sur les modalités de la transmission philosophique par le biais de la poésie et, réciproquement, la vision de la poésie de la part des philosophes Modalités d'évaluation : dossier</p>		
HEBB420E	<p>Documenter le monde juif, XIX^e-XX^e siècles (Simon Perego) Il s'agira d'analyser les collectes documentaires menées du XIX^e siècle au XX^e siècle pour explorer la vie juive présente et passée. Quels acteurs s'investirent dans la conception et la mise en œuvre de cette pratique et avec quelles visées ? Quelle influence exercèrent sur eux l'historiographie moderne et les sciences sociales ? Quelles méthodes mobilisèrent-ils et quels types de matériaux recherchèrent-ils ? On s'intéressera tout particulièrement à trois types d'actions documentaires : celles associées à l'étude d'un passé plus ou moins lointain et donnant lieu à la constitution d'« archives juives » ; celles s'intéressant aux traditions populaires et aux langues juives ; celles lancées en réponse aux violences subies par les populations juives. Évaluation : compte rendu critique d'une séance. Orientation bibliographique : BAUMGARTEN, Jean et TRAUTMANN-WALLER, Céline (dir.), <i>Rabbins et savants au village. L'étude des traditions populaires juives XIX^e-XX^e siècles</i>, Paris, CNRS Éditions, 2014. GOLDBERG, Sylvie Anne (dir.), <i>Comment s'écrit l'histoire juive</i>, Paris, Albin Michel, 2019. JOCKUSCH, Laura, <i>Collect and Record ! Jewish Holocaust Documentation in Early Postwar Europe</i>, New York/Oxford, Oxford University Press, 2012. KUZNITZ, Cecile E., <i>YIVO and the Making of Modern Jewish Culture. Scholarship for the Yiddish Nation</i>, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2014.</p>		
UE3 - Spécialisation disciplinaire		4	
1 séminaire à valider dans la discipline choisie en S7 : <ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique, traduction – TLT 			
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		4	
<p>Parcours ANT, ARL, HSS, ORA, TLT : 1 séminaire au choix dans l'offre aréale ou disciplinaire, en concertation avec le directeur du mémoire ou le responsable</p>			1,5 à 2h

<p>du stage Ou</p> <p>ANGB440a METB440a</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité) - Anglais des Sciences humaines 2 (V. Khurshudyan, nombre de places limité) - Didactique des langues sur support numérique (O. Racine) <p>+ Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au séminaire du Musée du quai Branly : 14 et 15 avril 2022 - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2022) - à l'enseignement sur les compétences numériques (février/mars 2022) <p>L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces formations.</p>			
UE5 – Mémoire / stage		10	
<p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche</p> <p>Le volume raisonnable d'un mini mémoire de M1 a été fixé à un minimum de trente pages pouvant aller jusqu'à soixante pages (30 - 60). Libre à l'étudiant de le dépasser, sans que le directeur du mini-mémoire le lui impose pour autant. Une page de texte est rédigée en police times new roman ou arial, 11 ou 12 points, interligne 1,5. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p>			
<p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Stage et rapport de stage</p> <p>Voir le paragraphe dédié sur notre site : http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>		10	

<p>recherche)</p> <p>L'organisation de cette présentation est de la responsabilité du directeur de recherche. Elle peut se faire devant l'équipe de recherche à laquelle il est rattaché ou devant les enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la discipline (UE3) avec le directeur du mémoire et au moins un autre enseignant de son équipe ou de sa discipline.</p> <p>Durée de la présentation : 10 – 15 minutes.</p> <p>Calendrier : début du deuxième semestre de M2 (février-mars).</p> <p>• Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche</p> <p>Le directeur de recherche détermine la date, la composition du jury, ainsi que la forme, le volume et la mise en page du mémoire. En général, un mémoire d'une centaine de pages est requis, police times new roman ou arial 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphe en mode justifié. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p>	28	
<p style="text-align: center;">ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Stage, rapport de stage et soutenance</p> <p>Consultez l'annexe consacrée aux stages sur notre site (paragraphe dédié) :</p> <p>http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>	30	

Le mini-mémoire : présentation du projet de recherche (9 ECTS en M1S2)

Il appartient aux étudiant(e)s de M1 de choisir en début d'année universitaire, au sein de l'équipe pédagogique de Master du département, leur **enseignant(e) référent(e)** — sous réserve de son accord —. **La spécialité de celui/celle-ci doit être en adéquation avec la discipline et la thématique retenues dans le cadre de la préparation du mini-mémoire de M1.**

Les étudiant(e)s doivent déposer leur sujet de mini-mémoire au plus tard le 15 novembre.

Ce mini-mémoire devra comporter minimum une cinquantaine de pages de 2000 signes chacune, sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels. Les mêmes indications sont valables pour les rapports de stage du master professionnel.

Il existe plusieurs formules en fonction du champ disciplinaire choisi et du projet de l'étudiant (e). Il convient en particulier de distinguer les mini-mémoires destinés à clore un parcours en Master 1, et ceux qui sont destinés à préparer la rédaction d'un mémoire de Master 2, plus approfondi.

- Dans le premier cas, le mini-mémoire pourra consister en une synthèse de documents, sur un sujet précis — qui sera présenté sous forme problématisée —, accompagnée d'une bibliographie ; ou en une traduction annotée ; ou un compte rendu d'un travail d'enquête sur le terrain, précédé d'une introduction méthodologique.

- Dans le second cas, le mini-mémoire devra apparaître comme un travail propédeutique, qui comprendra : la présentation du sujet choisi, la formulation de la problématique retenue, l'état de la question (bibliographie critique), les sources primaires, l'approche méthodologique, le plan de recherche prévu pour apporter au moins des éléments de réponse à la question centrale précédemment définie.

Dans tous les cas, le jury, composé de membres du corps enseignant de la spécialité, accordera une attention particulière au respect des normes de présentation, à la qualité de la bibliographie critique, au traitement effectué (traduction et analyse) des documents de première main, ainsi qu'à la qualité générale du dossier et à la pertinence de la problématique dégagée.

Le mémoire de M2 est le fruit de l'approfondissement de la démarche disciplinaire entamée pendant le M1 ainsi que des compétences linguistiques avancées. Il doit être dirigé par un directeur de recherche spécialiste du champ disciplinaire traité. Il doit comprendre entre 100 et 150 pages rédigées hors annexes, documents iconographiques, index, bibliographie, etc.

Passage en master 2 Recherche

Pour un passage en **Master 2 Recherche (M2R)**, le mini-mémoire de **Master 1 (M1)** devra être sanctionné par l'obtention d'une note passable sans compensation avec les autres UE de M1.

Le passage en Master 2 est automatique après la validation de tous les cours et séminaires.

Les étudiant(e)s issu(e)s d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après **avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante**. Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. **Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français**. S'ils n'obtiennent pas la mention B2 ou C1, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

Sont admis à postuler pour une inscription en **doctorat** les étudiant(e)s titulaires d'un DEA ou d'un Master 2 –Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire.



S9 - Présentation de l'état d'avancement du mémoire de M2 – 3 ects

A la fin du 1^{er} semestre de M2 Recherche, les étudiant(e)s présentent l'état d'avancement de leur recherche devant l'équipe des enseignants de M 2 du laboratoire de recherche de l'INALCO auquel ils sont rattachés, c'est-à-dire le laboratoire de recherche auquel appartient le professeur qui dirige leur mémoire.

Cet exercice est destiné à leur apprendre à synthétiser des informations complexes et à les hiérarchiser de manière efficace, à se distancier avec rigueur de leur objet d'étude, à en conceptualiser les étapes et à évaluer ce qu'il est possible de faire dans le temps dont ils disposent, à faire une présentation orale publique.

L'exercice consiste à présenter son travail, en 10 minutes, à des chercheurs non spécialistes du sujet, de manière très synthétique. Devront figurer les points suivants, dans cet ordre ou selon un autre plan suivant le travail spécifique de chacun :

1. le sujet du Master 2, son originalité, son intérêt par rapport aux travaux précédents existant sur le sujet...

- La nature du corpus, son intérêt,
- La problématique centrale ou la question théorique majeure ;

2. Le traitement du sujet

- Lectures théoriques, méthodologie utilisée...
- Nature du travail et difficultés rencontrées,
- Plan du mémoire présenté à grands traits et résumés des contenus : introduction / principaux chapitres (sans entrer dans le détail des sous-chapitres) / conclusion ;

3. Le travail effectué et ce qu'il reste à faire

- Eventuellement un résumé de ce que l'étudiant(e) a déjà fait sur ce sujet en M1 si le travail de M2 se situe dans le prolongement (pas plus de 3 mn)
- Ce qui a été déjà effectué au niveau du M2 (difficultés rencontrées et levées, étapes du travail achevées...)
- Ce qui reste à faire (pour une soutenance en juin, en général, il s'agit surtout de la rédaction)
- Date envisagée pour la soutenance
- **Poursuite éventuelle de la recherche en doctorat.**

Le mémoire ou rapport de stage ou traduction commentée comportera obligatoirement la déclaration suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celles qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalé comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui. Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date

Signature de l'étudiant

MEMO

- * L'UE1 est obligatoire
 - * Les séminaires de l'UE2 sont à choisir au sein du département
 - * L'UE3 est disciplinaire (voir brochure S)
 - * L'UE4 contient un séminaire (obligatoire) de méthodologie du mémoire (3 ECTS) et un séminaire « libre »
 - * Vérifiez que le nombre total d'ECTS par semestre est 30 (au minimum)
 - * La formation 'plagiat' sont obligatoires même s'ils ne sont pas validés par des ECTS
- Et enfin
- * Pensez à faire valider vos I.P. par
 - i. par le département d'hébreu
 - ii. le responsable de la formation disciplinaire
 - iii. par le directeur de recherche
 - * N'oubliez pas d'ajouter la déclaration « plagiat » signé à votre mémoire de M1 et à celui de M2